DOSSIER QUALITÉ • DOCUMENT INSTITUTIONNEL

PROGRAMMES DE FORMATION

Programmes détaillés théoriques et pratiques des formations

ÉTABLISSEMENT	Auto École GTA
ADRESSE	15 avenue Lénine, 93120 La Courneuve
N° D'AGRÉMENT	E1809300100
FORMATIONS	B • B automatique • A1 • A2 • AM
DOCUMENT	Programme(s) détaillé(s) – support distinct du livret d'apprentissage
DATE D'ÉDITION	28 septembre 2026

FINALITÉ
Présenter pour l'ensemble des formations dispensées les contenus détaillés, les thèmes abordés, les objectifs à atteindre, la progression pédagogique et les principaux moyens pédagogiques utilisés.

IMPORTANT : le présent document constitue un programme détaillé autonome. Il est distinct du livret d'apprentissage.

Référence : référentiel « Qualité des formations au sein des écoles de conduite ».

SOMMAIRE

01 Objet et périmètre
02 Structure commune des programmes
03 Programme détaillé – B boîte manuelle
04 Programme détaillé – B automatique
05 Programme détaillé – A1
06 Programme détaillé – A2
07 Programme détaillé – AM
08 Formation théorique : contenus et thèmes
09 Progression pratique et objectifs
10 Moyens et outils pédagogiques
11 Adaptation des programmes au candidat
12 Évaluation des acquis et préparation à l’examen
13 Mise à disposition du public
14 Traçabilité et éléments présentables lors de l’audit
15 Référence qualité

01 Objet et périmètre

Le présent document définit les programmes détaillés des formations dispensées par Auto École GTA dans les catégories B, B automatique, A1, A2 et AM.

Pour chaque formation, il précise les contenus théoriques et/ou pratiques, les thèmes abordés, les objectifs à atteindre, la progression pédagogique et les moyens utilisés.

Il s'agit d'un document de programme destiné à informer le public et à servir de support de référence lors de l'audit.

02 Structure commune des programmes

Chaque programme est construit autour de cinq axes : **objectifs de formation**, **contenus et thèmes**, **progression des apprentissages**, **moyens pédagogiques** et **préparation/évaluation des acquis**.

Les contenus sont adaptés à la catégorie préparée et peuvent être approfondis selon le niveau initial et la progression du candidat.

Les programmes s'inscrivent dans les objectifs et compétences de la formation à la conduite et de la sécurité routière applicables à la catégorie concernée.

03 Programme détaillé – B boîte manuelle

Objectif général : acquérir les connaissances et compétences permettant de conduire un véhicule de catégorie B de manière sûre, responsable et progressivement autonome.

Contenus théoriques / thèmes : le conducteur et ses capacités ; autres usagers ; signalisation ; règles de priorité ; intersections ; vitesse et distances de sécurité ; visibilité ; conditions météorologiques ; alcool, stupéfiants et médicaments ; fatigue ; distracteurs et téléphone ; équipements ; comportements à risque ; partage de la route ; environnement et éco-conduite.

Contenu pratique – objectifs à atteindre : installation et contrôles ; démarrage et arrêt ; maîtrise de l'embrayage ; sélection et changement des rapports ; direction ; freinage ; marche arrière ; observation ; placement ; intersections ; changements de direction ; adaptation de l'allure ; circulation urbaine et hors agglomération ; voies à circulation rapide ; dépassement ; arrêt et stationnement ; manœuvres ; autonomie ; anticipation.

Progression : prise en main → maîtrise élémentaire → circulation simple → situations variées → autonomie → préparation à l'épreuve.

Moyens pédagogiques : véhicule école de catégorie B, supports théoriques, séries d'entraînement, vidéos/illustrations, mises en situation et bilans de séance.

04 Programme détaillé – B automatique

Objectif général : acquérir les compétences permettant de conduire un véhicule à boîte automatique en sécurité et avec autonomie.

Contenus théoriques / thèmes : règles de circulation, signalisation, priorités, vitesse, distances, perception des risques, usagers vulnérables, distracteurs, alcool et stupéfiants, visibilité, conditions météorologiques, partage de la route et éco-conduite.

Contenu pratique – objectifs à atteindre : installation et contrôles ; prise en main des commandes ; démarrage et arrêt ; direction ; freinage ; observation ; placement ; intersections ; changements de direction ; adaptation de l'allure ; circulation urbaine et routière ; voies rapides ; manœuvres ; stationnement ; autonomie et anticipation.

Progression : prise en main → maîtrise du véhicule → circulation → situations complexes → autonomie → préparation à l'épreuve.

Moyens pédagogiques : véhicule école automatique, supports théoriques, entraînements au code, mises en situation, bilans et préparation à l'examen.

05 Programme détaillé – A1

Objectif général : acquérir les connaissances, techniques et comportements nécessaires à la conduite d'une motocyclette légère de catégorie A1 en sécurité.

Contenus théoriques / thèmes : spécificités des deux-roues motorisés ; équipements de protection ; visibilité ; positionnement ; trajectoire ; adhérence ; freinage ; vitesse ; risques liés à la vulnérabilité ; comportement des autres usagers ; partage de la route.

Contenu pratique – objectifs à atteindre : contrôles ; installation ; prise en main ; démarrage et arrêt ; équilibre ; allure lente ; maniabilité ; freinage ; évitement ; trajectoire ; adaptation de la vitesse ; observation ; circulation ; anticipation et autonomie.

Progression : maîtrise statique et lente → exercices de maniabilité → freinage/évitement → trajectoire → circulation → autonomie → préparation aux épreuves.

Moyens pédagogiques : motocyclette adaptée à la catégorie, piste moto, parcours de circulation, équipements de protection, exercices progressifs et mises en situation.

06 Programme détaillé – A2

Objectif général : développer une maîtrise complète de la motocyclette et les comportements nécessaires à une conduite sûre et responsable en catégorie A2.

Contenus théoriques / thèmes : caractéristiques des motocyclettes ; équipements ; visibilité ; trajectoires ; adhérence ; freinage ; vitesse ; perception des risques ; positionnement ; comportement des autres usagers ; sécurité et anticipation.

Contenu pratique – objectifs à atteindre : contrôles ; prise en main ; allure lente ; maniabilité ; freinage ; évitement ; trajectoire de sécurité ; adaptation de l'allure ; circulation ; prise d'information ; anticipation ; autonomie.

Progression : prise en main → maîtrise à allure lente → exercices techniques → trajectoire et sécurité → circulation → autonomie → préparation aux épreuves.

Moyens pédagogiques : motocyclette adaptée, piste moto, espaces de circulation, équipements de protection, exercices techniques, parcours et mises en situation.

07 Programme détaillé – AM

Objectif général : acquérir les connaissances et comportements nécessaires à la conduite d'un cyclomoteur ou d'un quadricycle léger en sécurité.

Contenus théoriques / thèmes : règles essentielles de circulation, signalisation, visibilité, équipements, risques, comportement des autres usagers, partage de la route et conduite responsable.

Contenu pratique – objectifs à atteindre : prise en main, contrôles, démarrage, arrêt, maîtrise du véhicule, observation, trajectoire, adaptation de l'allure, circulation et application des règles de sécurité.

Progression : prise en main → exercices fondamentaux → circulation encadrée → autonomie adaptée à la formation.

Moyens pédagogiques : véhicule adapté à la catégorie, équipements, espace de formation, exercices pratiques et mises en situation.

08 Formation théorique : contenus et thèmes

Les contenus théoriques sont organisés afin de permettre au candidat de comprendre les règles et les comportements nécessaires à une conduite sûre.

Thèmes principaux : conducteur ; autres usagers ; circulation ; route ; signalisation ; intersections et priorités ; vitesse ; distances ; visibilité ; conditions météorologiques ; équipements ; alcool et stupéfiants ; médicaments ; fatigue ; distracteurs ; téléphone ; partage de la route ; environnement.

Pour les formations deux-roues, les contenus intègrent également les risques spécifiques liés à la vulnérabilité du conducteur, à l'adhérence, à la visibilité et aux trajectoires.

Les supports utilisés peuvent comprendre des cours, séries d'entraînement, vidéos, illustrations, questions thématiques et échanges pédagogiques.

09 Progression pratique et objectifs

La progression pratique vise le passage progressif de la maîtrise technique à l'autonomie.

1. Prise en main : installation, contrôles, commandes et premières manipulations.

2. Maîtrise : démarrage, arrêt, direction, freinage, commandes et stabilité.

3. Circulation : observation, placement, intersections, priorités et adaptation de l'allure.

4. Situations variées : circulation urbaine et routière, manœuvres, stationnement et situations à risque selon la catégorie.

5. Autonomie : anticipation, prise d'information, décision, trajectoire et conduite autonome.

6. Examen : mises en situation et consolidation des compétences attendues.

10 Moyens et outils pédagogiques

Supports théoriques : supports de cours, séries d'entraînement au code, supports numériques, vidéos et illustrations.

Moyens pratiques : véhicules adaptés aux catégories préparées, piste moto pour les formations deux-roues, parcours de circulation, exercices techniques et mises en situation.

Suivi : objectifs de séance, bilans pédagogiques, échanges avec l'enseignant et outils de suivi de la progression.

Les moyens effectivement mobilisés sont adaptés à la formation suivie et aux objectifs de la séance.

11 Adaptation des programmes au candidat

Le programme constitue le cadre pédagogique de la formation. Sa mise en œuvre est individualisée selon le niveau initial, les acquis, les difficultés rencontrées et le rythme de progression du candidat.

Un objectif peut être repris ou approfondi lorsqu'une compétence n'est pas suffisamment maîtrisée. Des exercices complémentaires peuvent être proposés avant la présentation à l'épreuve.

Cette adaptation ne modifie pas la nature du programme : elle permet d'ajuster les modalités d'apprentissage aux besoins du candidat.

12 Évaluation des acquis et préparation à l’examen

Les acquis sont observés tout au long de la formation au travers des exercices, mises en situation, bilans de séance et échanges avec l’enseignant.

Les compétences à consolider sont identifiées afin d’adapter la suite de la formation. La préparation à l’examen comprend des mises en situation correspondant aux exigences de l’épreuve.

La présentation à l’examen intervient lorsque le niveau de préparation est jugé compatible avec les exigences de la catégorie concernée et sous réserve des conditions administratives et des places disponibles.

13 Mise à disposition des programmes

Le présent programme détaillé est tenu à la disposition du public au sein de l’établissement Auto École GTA.

Il peut être consulté à l’accueil, remis sur demande ou communiqué sous format numérique. La version numérique est imprimable.

Le programme est présenté séparément du livret d’apprentissage. Les supports pédagogiques utilisés pendant les séances peuvent compléter ce document sans s’y substituer.

14 Traçabilité et éléments présentables lors de l’audit

Le présent document constitue la pièce justificative des programmes de formation.

Lors de l’audit, l’établissement peut présenter le présent programme ainsi que les supports pédagogiques effectivement utilisés, afin de permettre la vérification de la cohérence entre les programmes décrits et les formations dispensées.

Les éléments peuvent notamment comprendre les supports théoriques, outils numériques, documents pédagogiques, supports d’exercices et éléments de suivi correspondant aux catégories proposées.

15 Référence qualité

Le présent support présente les programmes de formation : définir, pour toutes les formations dispensées au sein de l’école de conduite, un programme détaillé théorique et/ou pratique.

Il couvre l’ensemble des formations indiquées pour Auto École GTA : B, B automatique, A1, A2 et AM. Il décrit les contenus des cours théoriques, les thèmes abordés et le contenu des cours pratiques ainsi que les objectifs à atteindre.

Le document est conçu comme un programme détaillé autonome et ne constitue pas un livret d’apprentissage.

Établissement : Auto École GTA | **Agrément :** E1809300100
Adresse : 15 avenue Lénine, 93120 La Courneuve
Formations : B • B automatique • A1 • A2 • AM
Date d’édition : 28 septembre 2026

Document institutionnel • Version en vigueur à la date d’édition